

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:
36.475

Date du contrôle:
15/01/2024

Lieu du contrôle:
Vander Vekenstraat 172 1780 Wemmel
Belgique

Agent-visiteur:
Michael Di Martino
Type de contrôle:
Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:
V1 15/01/2024 20:02:12
Prochaine visite avant le:
15/01/2049

Testeur d'installation: TI-010/5394291

Donneur d'ordre

Nom Ruben Van Steenbrugge
Adresse Vander Vekenstraat 172, 1780 Wemmel, Belgique
Email

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP
RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation Vander Vekenstraat 172 1780 Wemmel Belgique
Type de locaux Maison Chauffage au sol
Propriétaire, gestionnaire ou exploitant Ruben Van Steenbrugge
Adresse du propriétaire Vander Vekenstraat 172 1780 Wemmel Belgique
Installateur

Données du raccordement

GRD Fluvius
Numéro de compteur 20031662
Code EAN
Liaison compteur-tableau XVB 4X10
Tension de service 3 x 230 V
Protection générale 32 A 3P

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Contrôles

Schémas/plans OK	Liaisons équipotentielles OK	Fondations avant 81	Installation électrique après 81
Description de l'installation	Voir Schema		
Nombre de tableaux	1		
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A		
Test BP du DDR	OK		
Δn	OK		
Contrôle de l'état	OK		
Matériel fixe	OK		
Protection contre les contacts directs	OK		
Protection contre les contacts indirects	OK		
Protection contre les surintensités	OK		
Prise de terre	Piquet		
Résistance de terre (Ω)	6		
Isolement ($M\Omega$)	55,7		

Conclusions**CONCLUSION : CONFORME**

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années. Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Signature de l'agent-visiteur





Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé

Photo